

# Les 4 Clochers



Une randonnée proposée par naucelle

Randonnée de 12,5 km entre les villages de Calmont, Magrin et Ceignac à la découverte du patrimoine architectural du XIème, XIVème et XVème siècle.  
Randonnée balisée (Jaune + Signalétique).



Randonnée n°23385039

|                           |         |                                 |                 |
|---------------------------|---------|---------------------------------|-----------------|
| <b>Durée :</b>            | 4h25    | <b>Difficulté :</b>             | Facile          |
| <b>Distance :</b>         | 13.25km | <b>Retour point de départ :</b> | Oui             |
| <b>Dénivelé positif :</b> | 216m    | <b>Activité :</b>               | A pied          |
| <b>Dénivelé négatif :</b> | 218m    | <b>Région :</b>                 | Massif central  |
| <b>Point haut :</b>       | 752m    | <b>Commune :</b>                | Calmont (12450) |
| <b>Point bas :</b>        | 555m    |                                 |                 |

## Description

(D) Départ place de l'église du village de Calmont.

Descendre devant la mairie, suivre la rue Longue jusqu'à la Nauze. Après le cimetière, virer en épingle à gauche sur un chemin de terre jusqu'à la croix d'Estribes.

(1) Au carrefour virer à gauche vers le Clot. A l'intersection (petit hangar désaffecté) poursuivre tout droit jusqu'à Garonelle. Au niveau du silo, prendre à droite le chemin de "La Croix Longue" jusqu'à la D551. Continuer tout droit vers Magrin.

(2) Sortir du village par la D616 direction La Primaube. Obliquer à droite sur le chemin longeant le cimetière et conduisant à La Fon. Passer la ferme et l'ancien château ancienne tour grenier du XIVe siècle). Continuer jusqu'à Cureboursot. Virer à 90 ° à gauche et rejoindre la D551 La suivre à gauche sur 50 m puis prendre à droite.

(3) Au croisement des Espinars prendre à droite, passer devant la ferme et rejoindre Ceignac après avoir franchi le ruisseau (visite du village). Dans le village, prendre à gauche la route d'Albespeyres sur 1.3 km.

(4) Avant d'atteindre le hameau, virer à 90 ° à droite et emprunter un bon chemin sur 800 m. Prendre à gauche, le long d'une clôture un sentier qui, à travers bois, rejoint la D81. Bifurquer à gauche pour descendre jusqu'à Calmont.

Arrivée : Place de l'église de Calmont (point de départ).

## Points de passages

### D/A Départ

N 44.249288° / E 2.512484° - alt. 580m - km 0

- 1 N 44.243612° / E 2.516112° - alt. 612m - km 1
- 2 N 44.246736° / E 2.544367° - alt. 707m - km 4.04
- 3 N 44.264446° / E 2.525788° - alt. 730m - km 8.18
- 4 N 44.264657° / E 2.518762° - alt. 689m - km 10.5

### D/A Arrivée

N 44.24928° / E 2.512474° - alt. 580m - km 13.25

## Informations pratiques

Situation : Depuis La Primaube suivre la RN88 direction Albi jusqu'au Lac. Prendre à gauche la D81 vers Calmont.

Parking : Place de l'église à Calmont.

Randonnée balisée (Jaune + Signalétique).

## A proximité

Sur le long de la randonnée vous pourrez admirer :

### Calmont de plancatge ;

Le vieux village composé d'anciennes demeures à colombages et encorbellements s'étage aux pieds du donjon bâti vers le XIe siècle, et de sa chapelle à nef romane et chœur gothique transformée par la suite en église paroissiale Anciens remparts.

### Magrin :

Eglise du XVe siècle avec fresques.

### La Fon :

Tour grenier du XIVe siècle.

### Ceignac :

Un oratoire abritant une croix classée, une petite halle, la basilique gothique à nef romane. Cette dernière abrite une vierge en bois du Xlle siècle, le tombeau de Jean III d'Arpajon.

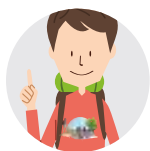
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/23385039>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

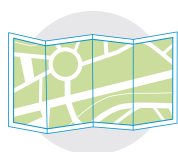
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



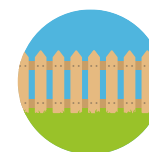
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



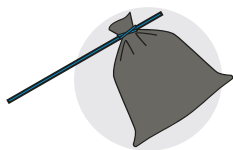
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**